



Maussane les Alpilles, le 16 juillet 2019

INFORMATION AU PUBLIC

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles se réunira en séance publique :

Lundi 22 juillet 2019 à 18h00  
Centre culturel - Mouriès

L'ordre du jour est fixé comme suit :

1. Election du secrétaire de séance
2. Approbation du procès- verbal du Conseil Communautaire en date du 24 juin 2019
3. Décisions du Président
4. *Finances* – Répartition de la contribution au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales entre la CCVBA et ses communes membres
5. *Finances* – Budget principal Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles - Décision modificative n°2019-1
6. *Finances* – Budget annexe Régie Service Eau – Décision modificative n°2019-1
7. *Finances* – Budget annexe Régie Service Assainissement – Décision modificative n°2019-1
8. *Finances* – Budget annexe Régie Service Tourisme – Décision modificative n°2019-1
9. *Finances* – Programme Européen Life – Demande de subventions – Quai de transfert et centre(s) technique(s)
10. *Commande publique* – Avenant n°1 au marché de renforcement de la ressource en eau potable du site de La Barjolle - Fontvieille
11. *Commande publique* – Attribution du marché n°AO2019-01 – Accord cadre de fourniture et livraison de bennes pour la collecte des déchets ménagers de la Communauté de communes Vallée des Baux Alpilles – Lots 1 et 2
12. *Commande publique* – Attribution des lots 5A et 5B relatifs à l'opération de travaux de réhabilitation du lieu-dit « La Bergerie » à Fontvieille
13. *Commande publique* – Avenant n°1 au groupement de commande avec la commune de Mas Blanc des Alpilles « Fauvette Pitchou »
14. *Développement économique* – Adhésion de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles à l'association « Entreprise et Découverte »
15. *Aménagement* – Convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour l'aménagement de la piste cyclable sur le chemin du Mas d'Artaud à Saint Etienne du Grès
16. *Aménagement* – Approbation des projets de zonage d'assainissement et du projet de schéma de distribution d'eau potable de la commune de Mouriès
17. Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Les rapports complets concernant le point n°16 de l'ordre du jour sont à votre disposition pour consultation au Secrétariat Général de la Communauté de communes.

Le Président

Hervé CHERUBINI

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Président

Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles

2, avenue des écoles - 13520 Maussane les Alpilles

Téléphone 04 90 54 54 20 - Télécopie 04 90 54 54 16 - bienvenue@ccvba.fr